

RAPPORTEUR : Monsieur Jean-Pierre ABELIN

OBJET : Extension des locaux pour la société MECAFI, pôle IdéA, à l'hôtel d'entreprises n° 2 : demande de subvention et passation des marchés de travaux

Mesdames, Messieurs,

Créée en 1989, la société MECAFI est spécialisée dans l'usinage de pièces mécaniques destinées principalement aux secteurs aéronautique et médical.

La société MECAFI exploite depuis lors un site implanté rue Denis Papin, au sein de la Zone d'Activités des Varennes à CHATELLERAULT.

MECAFI a développé ces dernières années de nouvelles productions connexes aux activités de son site principal, au sein de son unité de développement de projets IdéA, dans une partie des locaux de l'hôtel d'entreprises, appartenant à la CAPC, rue Joseph Cugnot. Ces nouvelles activités sont le ressuage, les conversions chimiques, le grenailage de précontrainte, la peinture et la décontamination de pièces.

Actuellement, ce positionnement a permis à IDéA d'atteindre l'effectif de 38 personnes, complémentairement au développement de MECAFI, localement et à l'international.

Durant les derniers mois d'activité sur le site IDéA, de nouveaux marchés ont permis de préciser les besoins de l'entreprise, qui nécessitent de redimensionner ses outils de travail.

L'unité IDéA a besoin d'augmenter sa capacité en ressuage et d'opérer la décontamination sur des pièces de grande dimension, afin de mettre en œuvre de nouveaux procédés comme la soudure FE (faisceau d'électrons), la radioscopie et les traitements thermiques.

Occupant actuellement un ensemble d'ateliers, de locaux techniques et de bureaux de 2 078 m², une opportunité offerte sur les locaux immédiatement attenants, récemment libérés, permet d'étendre la surface occupée par IDéA, en la portant à 2 830 m². Les travaux porteront sur une ouverture pour créer une communication à l'intérieur du bâtiment, la création d'un sas logistique avec porte sectionnelle, l'aménagement de vestiaires et de sanitaires, ainsi que d'une salle de pause et d'une infirmerie pour le personnel. L'ensemble sera également clôturé à l'extérieur.

Le coût total d'opération est évalué à 250 000 € H.T.

* * * * *

VU les articles L2122-21-1 et L5211-2 du Code Général des Collectivités territoriales permettant au Président de signer un marché sur la base d'une estimation de l'étendue des besoins et du montant prévisionnel du marché,

VU l'article I.1.2 des statuts de la communauté d'agglomération du pays châtelleraudais relatifs aux actions de développement économique d'intérêt communautaire,

VU la délibération n°1 du 5 février 2001 déclarant d'intérêt communautaire, le soutien

Délibération du bureau prise par délégation

du 14 septembre 2015

n°3

page 2/2

financier indirect aux implantations/restructurations de projets industriels permettant une pérennisation et un développement de l'emploi local,

VU le contrat régional de développement durable 2014 - 2016 signé en date du 12 janvier 2015,

VU la délibération n°2 du conseil communautaire du 22 avril 2014, déléguant une partie des attributions du conseil au bureau,

CONSIDERANT l'intérêt majeur de soutenir les projets de développement de l'entreprise MECAFI, concomitamment au déploiement de sa nouvelle unité de production sur le site d'activités René Monory, dans un domaine économique actuellement riche en perspectives,

CONSIDERANT l'opportunité immobilière offerte dans les locaux de l'hôtel d'entreprises n° 2 géré par la CAPC,

Le bureau communautaire, ayant délibéré, décide :

- de solliciter une subvention auprès du conseil régional, au titre du C.R.D.D. 2014 - 2016, à hauteur de 40 % de la dépense H.T., soit 100 000 €,
- d'autoriser Monsieur le Président, ou son représentant, à signer les marchés de travaux et les pièces s'y rapportant.

Les crédits seront imputés sur le budget annexe immobilier d'entreprise sur la ligne budgétaire 90.14 /2313/.14 /P1067/4300.

UNANIMITE

Certifiée exécutoire

Par le président de la communauté d'agglomération

Transmis à la sous préfecture, le 18/09/2015

Publié au siège de la CAPC, le 17/09/2015

n° 5608

Pour ampliation,

Pour le président et par délégation,

La responsable du service juridique

Nadège GROLLIER